

- Une école de l'explicitation
- Une école qui dit ce qu'elle fait, qui fait ce qu'elle dit, qui dit pourquoi et comment elle le fait.

Engagement 2 du texte d'orientation <u>La responsabilité en partage</u>, énoncé par le Comité National de l'Enseignement Catholique le vendredi 28 juin 2019

Dans le Sud-Est Vendée, à BENET, le collège Saint Martin propose un projet éducatif fondé sur l'Évangile, le charisme des Missionnaires de la Plaine et de Sainte Thérèse et le projet éducatif diocésain. Inscrit dans la démarche de réenchantement de l'école initiée en 2015 par le secrétariat général de l'Enseignement Catholique, ce projet est porté et partagé par tous ceux qui participent à la vie du collège et à l'éducation de ses jeunes : Parents, Enseignants, Personnels, Responsables et Membres des associations du collège (OGEC-APEL-AS). Il exprime ce que nous voulons « vivre avec » et « construire pour » les jeunes que nous accueillons, dans une cohérence entre ce qui se vit au collège et ce que nous voulons leur apprendre.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce projet éducatif en cohérence avec les évolutions sociales et sociétales du bassin de vie des élèves du collège, les évolutions politiques du ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre du contrat d'association de l'établissement avec l'État, l'évolution des besoins et demandes des jeunes scolarisés au collège et des adultes qui concourent à leur éducation, la communauté éducative du collège Saint Martin veut écrire régulièrement son projet d'établissement.

Inscrit dans le réseau de l'enseignement catholique et sous la tutelle du diocèse de Luçon, le collège Saint Martin veut aussi mettre en œuvre par ce projet les orientations « Horizon 2030 » exposées par le réseau de l'enseignement catholique de Vendée en avril 2016 ainsi que les engagements à la responsabilité en partage énoncés par le Comité National de l'Enseignement Catholique en juin 2019.

Ce projet présente les dispositifs auxquels tient la communauté éducative et formule les objectifs qu'elle se fixe pour les 4 prochaines années, en précisant les pistes d'actions pour les atteindre. Ces objectifs traduisent dans le contexte actuel les 4 orientations du projet éducatif :



VIVRE ENSEMBLE UNE RELATION DE FRATERNITÉ, POUR APPRENDRE À FAIRE DE L'AUTRE SON PROCHAIN.



ÉDUQUER DANS LA CONFIANCE ET L'ESPÉRANCE,

POUR ÉDUQUER À LA CONFIANCE ET L'ESPÉRANCE.



DONNER UN CADRE ET DES REPÈRES,

POUR APPRENDRE À VIVRE EN HOMME LIBRE ET RESPONSABLE.



PARTAGER LE GOÛT DU PROJET COMMUN,

POUR DONNER LE GOÛT DU « FAIRE ENSEMBLE ».



VIVRE ENSEMBLE UNE RELATION DE FRATERNITÉ,

Dans la convivialité, nous voulons valoriser les liens qui nous unissent, pour partager ensemble des moments forts, dans une relation de vraie fraternité, qui permet à chaque personne de se sentir comprise, reconnue et utile.

pour apprendre à faire de l'autre son prochain.

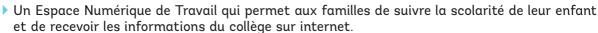
Nous voulons apprendre à nos élèves les compétences relationnelles, les attitudes et les savoirs qui leur permettront d'être ouverts à l'autre et de s'en rendre proche.

Axe 1 du projet éducatif du collège Saint Martin, 2016

Nous voulons maintenir et renforcer

• Les bonnes relations entre les membres de la communauté éducative :

- Le lien créé entre élèves/familles/membres de l'équipe éducative, fondé sur simplicité et proximité de la relation.
- ▶ Les temps réguliers de rencontre avec les familles : réunions parents professeurs, rendez-vous d'inscription avec le chef d'établissement, temps de convivialité aux journées d'accueil, présence des parents correspondants formés aux conseils de classe.



• L'écoute et la prise en compte de chacun :

- Les lieux d'écoute des élèves : « point écoute élèves », heures de vie de classe, vie scolaire très accessible.
- Des effectifs d'élèves raisonnables par classe qui permettent de porter une attention à chacun et d'assurer la différenciation pédagogique.





- Les liens tissés avec les écoles publiques et privées du secteur et avec les collèges et lycées privés de FONTENAY LE COMTE et NIORT, qui permettent la continuité des apprentissages des élèves.
- Le livret de présentation de l'établissement édité chaque année à l'occasion des portes ouvertes.
- Les partenariats avec les entreprises et les collectivités locales.

Nous voulons innover

- « Porter une attention particulière aux commencements » (principe d'action de mise en œuvre d'une école de l'hospitalité, CNEC 2019) :
 - Soigner l'accueil des nouveaux arrivants au sein de l'équipe éducative : donner plus de visibilité aux offres d'emploi d'enseignants qui peuvent être faites, livret d'accueil, formalisation de l'accompagnement entre collègues.
 - Organiser une véritable journée d'intégration des élèves de 6ème lors de la rentrée des classes.
 - Ètre attentif à l'accueil chaque jour des élèves le matin : présence d'un adulte à l'entrée de l'établissement de 07h45 à 08h30.
- Inscrire cette exigence d'hospitalité dans la durée (principe d'action de mise en œuvre d'une école de l'hospitalité, CNEC 2019) :
 - Travailler sur les lieux d'accueil des personnes internes et externes de l'établissement : accès de l'établissement, préaux, signalétique des espaces, rénovation du pôle administratif.
 - Disposer d'un ENT et d'un site internet plus fonctionnels et accessibles : plus d'actualités, paramétrage facilité, un gestionnaire de l'Espace Numérique de Travail délégué par le chef d'établissement.
 - Mettre en œuvre des actions d'apaisement du climat scolaire et développer la sérénité : sonneries, « espaces silence », ¼ d'heure lecture...









ÉDUQUER DANS LA CONFIANCE ET L'ESPÉRANCE,

Dans notre perception chrétienne de l'Homme, confiants dans l'avenir et les possibilités de réussite de chacun, nous croyons que chaque jeune peut grandir et progresser.

pour éduquer à la confiance et l'espérance.

Nous voulons donner envie de grandir et d'apprendre aux jeunes en donnant aux savoirs un horizon d'humanité. Nous voulons leur donner confiance en leur capacité d'agir sur le réel et les mettre en posture d'accueil des appels qui peuvent leur être faits.

Axe 2 du projet éducatif du collège Saint Martin, 2016

Nous voulons maintenir et renforcer

• Les situations permettant aux élèves d'exprimer et développer toutes leurs compétences en dehors des cours réguliers : les P.A.E., les différents ateliers, le cross, l'A.S., les Olympiades, les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.





- La formalisation du projet pédagogique de l'établissement (Parcours, Evaluation, Vie de classe).
- La dynamique de formation des membres de l'équipe éducative.
- L'ouverture aux projets pédagogiques : application volontariste de la réforme du collège, mise en place d'options.
- Le « Faire vivre notre liberté éducative et pédagogique » (orientation à horizon 2030, EC 85).
- Un CDI dynamique.
- L'accompagnement soutenu au choix d'orientation des élèves qui leur permet de se projeter :
 - La participation aux actions de découverte des formations et du monde professionnel du secteur.
 - L'intervention sur les intelligences multiples auprès des élèves de 4ème par des membres de l'APEL.
 - Des dispositifs spécifiques en 3^{ème} : module « accompagnement orientation », rendez-vous individualisés...
- Une attention forte à l'éducation Humaine et Spirituelle des élèves :
 - Des temps réguliers animés par l'ensemble des membres de l'équipe éducative.
 - Le respect de chacun dans sa différence et l'éducation aux valeurs humaines.
 - La sensibilisation au développement durable et la participation régulière à des actions de solidarité universelle.

Nous voulons innover

- Mettre en place de nouveaux dispositifs pédagogiques d'accompagnement des élèves :
 - Préciser les dispositifs de transmission d'information au sujet des élèves : relais entre les professeurs principaux, réunions/concertations afin d'évoquer la situation familiale, les antécédents médicaux, le parcours scolaire.
 - Déployer des dispositifs prenant en compte la grande difficulté scolaire : Regroupement d'Adaptation...
 - Formaliser la didactique amenant l'élève de « l'apprendre pour faire plaisir » au « plaisir d'apprendre ».
 - Mobiliser l'intelligence émotionnelle dans la communication et y sensibiliser les élèves.
 - Célébrer les réussites : rituels, récompenses.
 - Formaliser les dispositifs, les activités permettant d'amener chaque élève à réaliser des prises de conscience concernant ses potentialités et ses résultats, ses aspirations et ses possibilités, son rapport aux autres et ses attitudes.
 - Inscrire notre réflexion pédagogique dans la dynamique d'innovation du Créativ'Lab EC 85.
- Développer la rencontre des élèves avec des professionnels dans le cadre de leur orientation et des apprentissages du parcours avenir : remettre en place un forum des métiers, inciter les stages pendant les vacances scolaires. Créer un dispositif de stage obligatoire sur temps scolaire d'une durée variable (3 j/5 j).
- Favoriser les relations des élèves inter-niveaux : parrainage, tutorat.
- Donner de l'ampleur aux temps d'aumônerie et organiser des activités spécifiques pour le groupe « avance au large ».





DONNER UN CADRE ET DES REPÈRES,

Dans un monde aux évolutions rapides, nous voulons donner un cadre éducatif stable, sécurisant et source de repères pour les jeunes, un cadre qui donne aux enfants une direction et une situation dans laquelle ils peuvent s'épanouir.

pour apprendre à vivre en homme libre et responsable.

Nous voulons accompagner chaque jeune pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même, d'être autonome et maîtriser les compétences apprises, de prendre le temps de l'intériorité et ainsi pouvoir faire des choix librement et de façon responsable.

Axe 3 du projet éducatif du collège Saint Martin, 2016

Nous voulons maintenir et renforcer

• Un cadre de vie scolaire structuré et responsabilisant :

- ▶ Présence obligatoire de 08h30 à 16h45 (sauf le mercredi 08h30-12h30).
- La responsabilisation du comportement des élèves en cas de non-respect de la règle : utilisation du permis à points, sanction éducative, travail de réflexion.
- La relecture annuelle du règlement intérieur.
- La participation des élèves aux tâches matérielles.

• Une équipe éducative investie et reconnue :

- Une équipe éducative stable qui permet à ses membres de s'investir et se projeter dans la vie de l'établissement, et forme un repère pour les élèves et leurs familles.
- ▶ Un conseil de direction stable avec des délégations aux adjoints clairement présentées aux membres de la communauté éducative.

• Un cadre spatial connu, sécurisant et qui veut favoriser le bien-être :

- Des locaux agréables et régulièrement rénovés. Des équipements adaptés aux pratiques pédagogiques actuelles. Un CDI accessible aux élèves leur offrant une documentation variée.
- La différenciation des espaces (récréation/travail scolaire) et l'encadrement des temps de convivialité des élèves (lieux, moments).
- La définition de zones sur les espaces de cour de récréation pour circuler, attendre les enseignants, exercer les activités sportives.

Une pédagogie fondée sur la bienveillance et l'exigence :

- Les dispositifs d'accompagnement et de développement du travail personnel de l'élève : aide aux devoirs, étude du soir facultative, charte du travail personnel de l'élève.
- Bonne réussite au brevet des collèges des élèves.
- Prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves.
- Participation des élèves aux championnats régionaux et nationaux de l'association sportive.

Nous voulons innover

Créer des zones de repos et de ressourcement :

- Créer un espace où l'élève peut se retrouver avec lui-même (besoin de calme), développer son intériorité : espaces de verdure, délimitation de zones calmes.
- Créer une zone de repos pour les membres de l'équipe éducative (rénovation pôle administratif).
- Équiper/renouveler les espaces extérieurs de mobilier récréatif (jeux, équipements sportifs) et de détente (bancs...).
- Travailler les modes de liaison entre les deux sites du collège via la rue de l'église. Les expliciter aux parents d'élèves.
- Manifester l'attention portée à l'assiduité scolaire et expliciter les règles et dispositifs propres à son traitement.
- Renouveler l'équipement informatique à usage direct des élèves et adapter l'infrastructure informatique à la consommation croissante de données sur internet.





PARTAGER LE GOÛT DU PROJET COMMUN,

Dans la joie de l'Évangile, nous croyons en la force de l'investissement collectif, qui permet à chacun de se sentir reconnu dans sa personne comme dans sa contribution à une dynamique partagée par tous.

pour donner le goût du « faire ensemble ».

Nous voulons transmettre aux jeunes la culture de l'engagement, de la responsabilité, de la fidélité à une mission confiée, le goût de la participation au travail collaboratif et aux projets collectifs.

Axe 4 du projet éducatif du collège Saint Martin, 2016

Nous voulons maintenir et renforcer

- Un collège qui peut accueillir les familles qui partagent son projet éducatif et qui garantit l'accès à l'enseignement catholique quelle que soit la commune de résidence des élèves : accueil des élèves des écoles publiques, cotisation des familles variable au choix des familles.
- Les temps forts réguliers en communauté éducative : olympiades, temps forts EHS, fêtes servant au financement des PAE, soirée rétrospective...



- Une équipe éducative joyeuse et coopérative :
 - Les temps de convivialité de l'équipe éducative.
 - Le « faire équipe » comme mode de fonctionnement de l'équipe éducative.
- La dynamique de réseau avec les écoles privées du secteur :
 - Les rencontres régulières des chefs d'établissements pour porter un projet commun.
 - Les temps forts avec les écoles privées du secteur et les collèges et lycées privés du Sud Vendée.
- Les conseils d'administration des associations du collège composés de membres actifs de plusieurs générations, intégrés à la vie paroissiale et à la vie locale du secteur, et suffisamment nombreux pour être représentatifs et permettre un investissement partagé.

Nous voulons innover

- Favoriser l'implication de chacun dans les projets communs :
 - Intégrer la restauration scolaire à l'ensemble des projets : repas festifs aux temps forts, participation des élèves au fonctionnement du restaurant scolaire (menus...).
 - Développer l'implication des élèves dans le fonctionnement de l'Association Sportive.
 - Développer une implication des familles (au-delà des membres actifs des associations) qui ne se limite pas à un don mais à une participation active aux projets.
- Aménager des lieux et temps nécessaires à la conduite/au partage de projets communs :
 - ▶ Créer des espaces de concertation pour les membres actifs des associations du collège et de l'équipe éducative (rénovation du pôle administratif).
 - Faire des temps d'assemblée générale des associations (APEL, AS, OGEC, AS, Benet Bus), des temps forts donnant à voir ce qui est beau dans ces associations, mobilisant leurs membres, valorisant les partenaires de l'établissement et favorisant les échanges en communauté éducative
- Faire un état des lieux des mutualisations et des liens école Sainte Mathilde-collège Saint Martin.
- Mettre en œuvre un projet commun et global visant à « la sauvegarde de la maison commune » (Pape Fançois, encyclique Laudato Si, 2015)
 - Réfléchir dans le quotidien pour une réduction des sources de pollution.
 - Instaurer une culture du moindre déchet.
 - Participer à un appel à projet de développement durable et nouer des partenariats.





Porter une attention particulière à l'évaluation Rester sans cesse attentif à l'écart entre le « dire » et le « faire ».

> Principes d'action de l'Engagement 2 « une école de l'explicitation », du texte d'orientation <u>La responsabilité en partage</u>, énoncé par le Comité National de l'Enseignement Catholique le vendredi 28 juin 2019

Les pieds sur terre, le regard vers l'horizon*, ce projet d'établissement est celui d'une école vécue, un projet ancré dans la culture de l'établissement qui se projette d'autant mieux vers l'avenir qu'il a le souci de se connaître en tant que communauté éducative et qu'il s'y prépare.

Une attention importante sera accordée à la relecture régulière de ce projet, en conseil d'établissement annuel notamment.

Cette évaluation régulière signe le souci de donner de la valeur à ce projet en permettant sa nécessaire évolution. Elle est aussi le signe d'une communauté éducative apprenante soucieuse de reconnaître ce qui est beau et bien et de le cultiver en s'adaptant de façon continue.

Suivant l'article 132 du statut de l'enseignement catholique (1er juin 2013), les objectifs et pistes d'action de ce projet d'établissement seront intégrés dans le projet d'animation pastorale, le plan pluriannuel d'investissement, le projet pédagogique, le fonctionnement général de l'établissement ces prochaines années.

*expression de lancement de l'écriture du projet d'établissement, le 17 mai 2019.

À BENET, présenté à la communauté éducative du collège Saint Martin, le 18 octobre 2019,

En présence de l'abbé François BIDAUD - Curé doyen de FONTENAY LE COMTE de M. Christophe GEFFARD - Directeur Diocésain.

Pour la communauté éducative du collège Saint Martin,

 M^{me} Nathalie LARGEAUD

Présidente de l'APEL

Jacqual

M. Pierre VRINAT

Président de l'OGEC

M. Cédric GUIGNARD

Chef d'établissement

I ind



11 rue du Temple - B.P. 18 85490 BENET 02 51 00 90 71 accueil@collegesaintmartin-benet.fr

